



District de la Loire de Football  
2, rue de l'Artisanat  
42270 Saint Priest en Jarez  
Tél : 04 77 92 28 70  
district@loire.fff.fr

*Commission Départementale de l'Arbitrage*  
*SAISON 2019-2020*

## **CHARTRE DEONTOLOGIQUE**

### **2019 - 2020**

#### **Je m'engage :**

- A respecter les différentes instances qui dirigent le football.
- A être courtois, discret et respectueux vis-à-vis des joueurs, dirigeants, éducateurs et autres membres de club.
- A ne jamais garder rancune d'événements passés et en le faisant savoir.
- A rester impartial en toutes circonstances.
- A véhiculer en permanence une image positive et valorisante de l'arbitre et de l'arbitrage.
- A ne jamais critiquer un de mes collègues arbitres.
- A connaître les lois du jeu et divers règlements liés aux compétitions arbitrées et à m'y conformer.
- A honorer mes désignations de matchs pour lesquelles la Commission m'a convoqué en arbitrant qu'un match par jour et limité à 2 par semaine.**
- A honorer mes convocations devant une Commission du District ou de la Ligue.
- A ne pas arbitrer de tournois ou autres rencontres de ce type sans autorisation préalable de ma Commission.
- A rédiger mes rapports disciplinaires dans les 48 heures qui suivent la rencontre, et en réservant la teneur de ceux-ci aux instances du District (Comité Directeur, Commission Discipline, Commission Arbitres).
- A arriver une heure avant le début des rencontres.
- A avoir une tenue civile correcte, en tout cas conforme avec les obligations de ma Fonction.
- A avoir une tenue sportive propre, en tout cas être vêtu d'un équipement sportif récent Excluant tout signe d'ordre politique, religieux, professionnel ou syndical.**
- A respecter strictement le barème des indemnités allouées pour le remboursement des frais de déplacement et des indemnités d'équipement.
- A accomplir mes formalités administratives avec le plus grand sérieux notamment prévenir 4 semaines à l'avance la Commission de mes indisponibilités.
- A être toujours prêt **physiquement et techniquement.**
- A participer aux sessions de formation mises en place par ma Commission d'Arbitrage.
- A m'intéresser à la vie du club que je représente au Statut de l'Arbitrage.
- A m'interdire toute discussion ou toute participation d'ordre religieuse, politique, syndicale, professionnelle dans le cadre de mon activité d'arbitre.
- A m'interdire toute discussion ou commentaire à l'égard du District, de la Commission des Arbitres, des Clubs, des Joueurs ou autres. Cela s'applique également par l'intermédiaire de la presse et réseaux sociaux (FACEBOOK, TWITTER...)**

Je soussigné, M....., certifie avoir pris connaissance de la Charte déontologique en vigueur et m'engage à la respecter en tous points.

**Signature de l'arbitre :**